

FESTIVAL

ALIMENT TERRE



Notre avenir se joue dans nos assiettes



FICHE FILM

DEMAIN LA VALLEE

Jérôme Prudent / 2024 / Esperluette & Compagnie / 63 min/ français



AVEC LE SOUTIEN DE :



EN PARTENARIAT AVEC :



ILS COORDONNENT ALIMENTERRE SUR LES TERRITOIRES :



Le présent document bénéficie du soutien financier de l'Agence Française de Développement, du fonds de dotation Biocoop, de la Fondation Daniel et Nina Carasso, du fonds de dotation Equité Partagée de la Fondation Léa Nature Jardin Bio et d'Olga. Les idées et les opinions présentées sont celles de CFSI et ne représentent pas nécessairement celles des organismes précités.

SOMMAIRE

SYNOPSIS	4
NOTRE AVIS	4
INTENTION DU REALISATEUR	4
SÉQUENÇAGE.....	5
PROTAGONISTES.....	7
POUR ALLER PLUS LOIN	7
POUR PRÉPARER LE DÉBAT	8
Profil d'intervenants potentiels	8
Questions pour entrer dans le débat.....	8
Lien avec les interdépendances Nord/Sud	8
Idées d'animation avant/après la projection	9
Ecueils à éviter.....	9
Fiches thématiques	9
BIBLIOGRAPHIE	11

Coordonné par le CFSI et mis en œuvre par le réseau ALIMENTERRE, le festival ALIMENTERRE est organisé chaque année du 15 octobre au 30 novembre. Il a pour ambition l'appropriation par les citoyens des enjeux alimentaires du local au global afin qu'ils contribuent à la construction de systèmes alimentaires durables et solidaires et au droit à l'alimentation.

Parmi les outils proposés aux organisateurs, le CFSI a réalisé une fiche de présentation pour chacun des films de la sélection. Cette fiche est à utiliser avec un choix de **16 fiches pédagogiques** régulièrement actualisées, pour approfondir la ou les thématiques des films et préparer le débat.

Si vous souhaitez être accompagnés dans l'organisation de votre événement ALIMENTERRE, n'hésitez pas à contacter le coordinateur ALIMENTERRE présent sur votre territoire.

SYNOPSIS

DEMAIN LA VALLEE

Jérôme Prudent / 2024 / Esperluette & Compagnie / 63 min / français

Concertation citoyenne, démocratie, participation, agriculture, alternatives, politique, vivre ensemble

France

Face au changement climatique, des citoyens et citoyennes, des agriculteurs de différents secteurs, accordent leurs voix pour décider ensemble des transformations justes de l'usage de leurs terres. Une expérience scientifique a été réalisée dans le cadre du programme européen "Just Scapes" pour des paysages justes dans la vallée de l'Arac, en Ariège. Ce documentaire raconte cette histoire.



NOTRE AVIS

Ce film retrace un processus de démocratie participative qui a eu lieu dans la vallée de l'Arac, en Ariège, avec une concertation publique sur la question des transformations justes du territoire. Cette méthode de recherche-action montre l'intérêt de prendre en compte une diversité de parties prenantes, habitantes d'un même territoire, et de les impliquer dans les réflexions sur le vivre ensemble. Cultivateurs, éleveurs, jeunes et moins jeunes, parents, maraîchers, néo-ruraux, et autres acteurs du territoire sont réunis autour de la table, apprennent à dialoguer et à confronter leurs points de vue. Des premières réunions, jusqu'à la rédaction d'un manifeste commun à la vallée, en passant par des témoignages individuels, ce documentaire montre comment des citoyens peuvent exprimer leur voix, et coconstruire une politique sur leur territoire de vie. Bien que l'exemple soit très localisé, il peut être source d'inspiration pour animer des débats sur d'autres territoires, en France et dans tous les pays où le festival est relayé.

Adapté au grand public et à toutes personnes intéressées aux enjeux de construction de politiques publiques, de démocratie alimentaire, ou de transformation des paysages.

INTENTION DU REALISATEUR

JEROME PRUDENT

Interview de Jérôme Prudent réalisée le 16 Avril 2024.

Quel est votre parcours de réalisateur ?

Je suis monteur depuis près de 30 ans. J'ai réalisé 7 films documentaires. *Demain, la vallée* est le deuxième que je réalise en Ariège. Le premier était un portrait, assez sensible d'un vacher. Pour ce documentaire, c'est suite à mes discussions amicales avec Cécile que j'ai réalisé le film.

Elle m'a parlé de son projet de recherche-action sur l'alimentation, l'agriculture et le vivre-ensemble. Au début, on n'avait pas encore d'idées préconçues sur ce qu'on voulait ressortir de notre travail ensemble. On a commencé par une observation du premier atelier et de fil en aiguille, on a trouvé cela intéressant pour le projet d'en ressortir un documentaire montrant le processus de recherche-action. Au premier atelier, j'ai découvert le grand potentiel au niveau des acteurs protagonistes de ce documentaire. De plus, cela pouvait les aider à porter leur voix au grand public, comme au sein du réseau ALIMENTERRE.

Qu'est-ce qui vous a surpris au cours de cette expérience ?

Cette collaboration recherche-film est assez nouvelle pour moi. Au départ - on n'avait pas du tout un schéma de documentaire classique à réaliser. On n'était pas dans un cadre de préparation documentaire. On est parti d'un cadre de collaboration recherche-film et on a sorti ce film documentaire. Sur le terrain, en entrant en contact avec les acteurs locaux, j'ai remarqué le boulot de dingue qu'avait déjà effectué le projet, premièrement, pour réunir des acteurs avec divers intérêts au sein d'un même territoire, deuxièmement, pour obtenir des entretiens durant lesquels il a été facile de capter les paroles. En effet, lors d'un entretien où vous êtes filmés, vous n'êtes pas instinctivement à l'aise pour partager vos réalités. Mais lors de la réalisation de film, j'ai ressenti que les protagonistes ont eu une parole apaisée et libre dans les entretiens. Puis, la rencontre avec les protagonistes principaux a aussi été marquante dans la mesure où ils s'écoutaient réellement durant les discussions alors même qu'ils pouvaient avoir des opinions et des intérêts divergents.

Qu'est-ce qui vous a le plus marqué au cours de la réalisation de ce film documentaire ?

D'une part, il y a la découverte du territoire en lui-même. C'est un bel endroit. D'autre part, il y a les rencontres avec tous les acteurs du territoire. A ce niveau, j'ai été marqué par le fait que même des années après l'affluence des néo-ruraux, la cohabitation est toujours complexe avec les paysans traditionnels..

Si j'avais un message à faire passer, c'est d'écouter les points de vue différents, même si on n'est pas du même avis. Cette recherche-action est en cours de réalisation, des publications vont suivre.

SÉQUENÇAGE

Introduction et acteurs locaux

00 :00 :00 à 00 : 07 : 35

Dans la vallée de l'Arac, en Ariège, sur une idée originale de Cécile Barnaud, des personnes issues de la communauté locale se regroupent autour d'Anouck accompagnée de Lisa, étudiante en thèse, et de Benjamin, chargé de mission sur le programme européen « Pour des espaces justes ». Gilbert, maire d'un village, Isabelle et Gilles, éleveurs de moutons et de vaches, Christian, cultivateur de légumes, Jenefer, maraîchère, Florance, éleveuse de buffles, sont invités à écrire librement sur leur rapport au territoire. Isabelle et Gilles parlent de leur choix d'avoir repris la ferme des parents. Pour Gilbert, c'est sa maison. Il parle de la venue des jeunes dans les années 70, ceux qui sont restés et de leurs rapports avec la nature. Christian parle de la terre comme lieu de tiraillement entre les difficultés et l'apaisement et du fait qu'il ait réellement adopté l'endroit, malgré ses débuts rudes. Pour Jenefer, cette terre est celle de ses ancêtres, qu'elle doit continuer à faire vivre.

La vallée de l'Arac

00 :07 :35 à 00 :08 :05

La vallée de l'Arac et sa géographie.

« Espaces justes »

00 :08 :05 à 00 :11 :57

Cécile présente le projet de recherche européen « Just scapes » ou « Territoires justes », qui se déroule sur trois sites d'étude en Ecosse, en République Tchèque et en France, dans les Pyrénées ariégeoises, avec des problématiques liées à la gestion et l'usage du foncier. Le projet s'intéresse aux transformations attendues des territoires ruraux pour contribuer à la lutte contre le changement climatique, et aux vécus des habitants face à celles-ci.

Isabelle et Gilles pensent que les lois imposées à tous les agriculteurs en France ne sont pas adaptées à la diversité du monde agricole. Maintenir le paysage d'un territoire a beaucoup d'avantages mais sans animaux, ce n'est pas possible. Les politiques vont-elles remettre en question cela ? Le projet intervient pour réfléchir une transformation du territoire pensée par ses occupants.

Atelier 1 : Pointer vos attachements et vos préoccupations

00 :11 :57 à 00 :17 :24

Rappel de la méthodologie de la démarche et atelier 1.

Le 17 mars 2022, le premier atelier réunit les paysans, les maraîchers, les éleveurs, la Safer, l'ONF, les citoyens, les acteurs de la transition écologique dans un même lieu, pour une dynamique locale de concertation. La co-construction commence par l'identification sur des cartes et images, des territoires d'attachement et des territoires qui préoccupent. Les acteurs partagent leurs réalités et comprennent celles de tous les autres. La volonté d'agir ensemble est présente. Plusieurs sujets sont abordés : le changement climatique, la souveraineté alimentaire, le paysage, l'accès au foncier....

Installation en maraîchage en montagne

00 :17 :24 à 00 :31 :50

Une maraîchère installée en montagne partage ses pratiques pour une culture vertueuse, mais a des difficultés d'accès au foncier. Christian parle de l'inaccessibilité des terres plates pour le maraîchage dans un contexte où la PAC favorise les grandes exploitations. Il ne peut avoir accès qu'à un terrain en pente, où le travail est difficile et non mécanisable.

Il existe un conflit d'accès au foncier entre les agriculteurs déjà installés qui veulent améliorer leur qualité de vie et les jeunes agriculteurs souhaitant s'installer. La PAC favorise des systèmes de grandes cultures et productions céréalières destinées au bétail, au détriment de productions maraîchères à petite échelle, qui ne permettent pas aux paysans de vivre décemment de leur travail. Ces derniers sont souvent contraints de vendre leurs fruits et légumes en-dessous des coûts de production, afin de satisfaire les consommateurs. Contradiction d'un système de subventions conditionné à la viabilité économique des agriculteurs, qui n'aide ces derniers, ni à atteindre de meilleurs résultats économiques, ni à assurer une souveraineté alimentaire.

Atelier 2 : les solutions, comment vivre ensemble ?

00 :31 :50 à 00 :44 :00

Les formes d'existence commune sont diverses et complexes. Pour parvenir à l'autonomie alimentaire, les habitants énumèrent un certain nombre de conditions : la mutualisation des outils de production pour les agriculteurs, l'assemblée citoyenne inter-communale, l'annuaire des producteurs, la subvention des maraîchers, la permaculture, privilégier la vie à l'argent,

etc. Tous les acteurs de la chaîne alimentaire doivent être conscients des conditions de vie de toutes les personnes dans la chaîne.

Elevage soucieux de son environnement de production

00 :44 :00 à 00 : 51 : 40

Une collaboration entre les éleveurs et les petits producteurs, les maraîchers, est une source de production vertueuse dans ces territoires. Le conflit d'usage des terres reste un enjeu au cœur des discussions dans les territoires.

Atelier 3 : le plan d'action

00 : 51 : 40 à 01 :02 :20

Dans un espace de discussion, apprendre à gérer les désaccords est un premier pas vers l'action. Apprendre à coconstruire les politiques publiques plutôt que de les subir se révèle aussi nécessaire au développement territorial. Des solutions communes sont abordées, comme une mutualisation des moyens logistiques pour les producteurs du territoire. La volonté d'agir doit se concrétiser par l'action. La souveraineté alimentaire c'est de comprendre le pourquoi du comment de la consommation.

PROTAGONISTES

- **Cécile Barnaud** – chercheuse en géographie humaine, UMR Dynafor, INRAE
- **Lisa Darmet** – doctorante en géographie humaine, UMR Dynafor, INRAE
- **Benjamin Bégou** – chargé de mission concertation et communication, UMR Dynafor, INRAE
- **Gilbert Lazaroo** - maire de Biert
- **Isabelle Sentenac et Gil Campan** – éleveuse et éleveur à Aleu
- **Hélène Decarpignies** – maraîchère à Biert
- **Christian Paya** – maraîcher à Bousсенac
- **Florence et Alain Olive Piquemal** – éleveuse et éleveur à Massat
- **Jenefér Bonczyk** - maraîchère à Le Port
- **Anouck Journo** – écrivaine, écriture créative

POUR ALLER PLUS LOIN

L'interaction entre l'écologie et l'agriculture pose d'importants défis aux agriculteurs en France. Selon le rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) de 2020, l'agriculture est responsable de 23 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, accentuant la pression sur les agriculteurs pour réduire leur empreinte carbone tout en maintenant leur productivité.

Historiquement, l'agriculture française a subi des transformations significatives depuis la révolution industrielle. Si les avancées technologiques ont permis d'augmenter la productivité, l'intensification de l'agriculture a engendré des dégâts environnementaux majeurs, notamment la dégradation des sols et la perte de biodiversité.

Dans les zones rurales françaises, l'agriculture reste un pilier économique vital. Cependant, les agriculteurs sont confrontés à des pressions croissantes pour produire toujours plus, tout en préservant l'environnement. Les politiques agricoles, telles que la Politique agricole commune (PAC) de l'Union européenne, tentent de répondre à ces défis en intégrant des mesures agroenvironnementales. Mais les agriculteurs font face à des contraintes économiques et réglementaires importantes dans leur transition vers des pratiques plus durables. Et les mesures européennes et nationales sont largement insuffisantes pour les aider à faire face à ces problèmes.

En réponse à ces défis, de nombreuses initiatives émergent pour promouvoir des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, telles que l'agroécologie et l'agriculture biologique. Cependant, leur adoption reste limitée en raison de contraintes financières et de la nécessité de maintenir des niveaux de production suffisants pour assurer leur subsistance. Trouver des solutions durables pour relever ces défis est essentiel pour assurer la viabilité à long terme de l'agriculture.

POUR PRÉPARER LE DÉBAT

Profil d'intervenants potentiels

Inviter des intervenants qui connaissent les enjeux Nord et Sud.

- Une diversité d'acteurs sur le territoire : des agriculteurs, des associations, des enseignants, Terres de liens, des coordinateurs de PAT
- Spécialiste et/ou enseignant en aménagement du territoire
- Des acteurs du [« Collectif Nourrir »](#)
- Collectivités
- [Valérie Jaussaume](#) : *Plouc pride : nouveau récit pour les campagnes*

Questions pour entrer dans le débat

- Quels sont les défis de l'installation paysanne ?
- Comment la législation gère-t-elle l'accaparement des terres ? Qui gère le foncier agricole ?
- Quel est l'intérêt de la mutualisation et du collectif pour réduire les impacts sur l'environnement ? Comment mettre cela en pratique ?
- Quelle est la place de la mobilisation citoyenne et la force du collectif dans ces recherches d'alternatives ? Le collectif est-il la réponse aux problèmes actuels ?
- Comment l'élevage peut-il entretenir le paysage ?

Lien avec les interdépendances Nord/Sud

- Connaissez-vous des exemples d'accaparement de terres ?
- Comment fonctionnent les processus de décision collective dans des sociétés non-occidentales ? Connaissez-vous d'autres méthodes de concertation ?

- Comment fonctionne la gestion du commun, notamment de la terre ou de la forêt, chez d'autres populations du monde ? Que pouvons-nous apprendre de ces exemples ?
- En quoi réfléchir de façon concertée à une gestion plus juste de nos territoires a-t-il un impact sur les autres pays du monde ?

Idées d'animation avant/après la projection

Retrouvez tous les outils pédagogiques sur alimenterre.org.

- Prendre le temps de faire une étude de paysage : comment j'habite mon territoire, faire un dessin, un texte, etc.
- Fresques de la [renaissance écologique](#)
- Identifier son réseau d'interaction (alimentation, transport,) s'inspirer du jeu du [Cercle des naturalistes de Belgique](#)

Ecueils à éviter

- L'animateur ne doit pas orienter, cliver les débats
- Eviter de rester au niveau très local uniquement

Fiches thématiques

Pour préparer le débat nous vous invitons à consulter les fiches thématiques :

- [La politique agricole commune](#)

La Politique agricole commune (PAC) est un sujet technique, principalement maîtrisé par des spécialistes tels que les fonctionnaires de la Commission européenne et les organisations agricoles. Face à l'importance du budget public qui y est consacré et à ses effets sur l'alimentation, l'environnement, la santé, le développement rural, le bien-être animal, les paysages, mais aussi sur les pays du Sud, la PAC est devenue un sujet dont les organisations de la société civile et les citoyens s'emparent de plus en plus. En favorisant des exportations agricoles à des prix artificiellement bas, elle engendre aujourd'hui de forts désavantages pour les pays du Sud où l'agriculture occupe une majorité de la population active. Pour la période 2015-2020, avec un budget de 56 milliards d'euros par an, la Politique agricole commune (PAC) était annoncée comme étant « plus verte et plus juste ». Or, de nombreuses voix se sont élevées pour dénoncer la poursuite de son orientation libérale, son soutien massif à une agriculture conventionnelle et les lacunes dans les réformes proposées. Depuis plusieurs années, la confiance des agriculteurs dans cette politique a été ébranlée par sa complexité, ses incohérences et l'instabilité des dispositifs et des budgets qui leur sont alloués. La prochaine PAC 2021-2027 est entrée finalement en vigueur en 2023 avec un budget maintenu à l'identique. Bien que les négociations aient débuté en 2018, le contexte européen (crise du Covid-19, sortie du Royaume-Uni, etc.) a compliqué la prise de décisions. La mise en place de Plans stratégiques nationaux a rallongé aussi le délai puisque chaque Etat-membre a dû présenter en 2022 son plan national pour la PAC. Les débats sont d'autant plus longs que la PAC se doit de répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux décisifs tout en respectant la souveraineté alimentaire des pays du Sud.

Nous vous invitons à consulter le site du Collectif Nourrir pour [comprendre la réforme de la PAC 2023-2027](#)

■ **Climat**

L'agriculture fait figure d'accusée quand on parle climat. Elle est directement et indirectement responsable du quart des émissions globales de gaz à effet de serre (GES). Mais elle est également une victime, quand frappent sécheresses et inondations. La déforestation est également pointée du doigt, alors que les forêts sont une partie de la solution.

Même en limitant la hausse des températures à +2°C, plus de 130 millions de personnes pourraient sombrer dans la pauvreté extrême d'ici 10 ans, à laquelle il faut ajouter l'augmentation de la malnutrition, en particulier chronique, prévient le Giec (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). Si l'on ne parvient pas à le contrôler, le changement climatique pourrait aussi déplacer plus de 216 millions de personnes hors de leur lieu de résidence et de leur pays d'ici 2050 d'après la Banque mondiale. La question du climat exige de la solidarité car ce sont les plus pauvres, ceux dont l'empreinte écologique est pourtant la plus faible, qui sont les premiers touchés¹.

Comment changer de direction ? En transformant le système agricole et alimentaire pour qu'il soit moins émetteur de GES et permette l'accès de tous à une alimentation de qualité. Avec l'agroécologie, il est possible de nourrir l'humanité sans détruire la planète. Il faut également soutenir d'autres modes de distribution qui rapprochent les consommateurs des producteurs. En avançant vers une gestion durable des forêts, puits de carbone indispensables. En faisant évoluer les politiques vers plus de cohérence au niveau mondial et local, permettant l'atteinte des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés en 2015 lors de l'Assemblée générale des Nations Unies.

¹ 6^e rapport d'évaluation du Giec : https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/20250_4pages-GIEC-2.pdf

BIBLIOGRAPHIE

PAC

- Lucie Gillot, « ["Agriculture et société." Politique agricole commune: la voix de ses pères"-Mission d'animation des agro biosciences."](#) », 2024
- Pauline Lécole, « [Petites fermes des villes, petites fermes des montagnes et soutiens de la Politique agricole commune](#) », *Géographie, économie, société*, 2021/3 (Vol. 23), 2021
- Cécile Détang-Dessendre, Hervé Guyomard, « [Quelle politique agricole commune demain ?](#) », *Quae*, 2020.

Concertation citoyenne

- [Guide du mandat participatif « Quelle place pour la concertation citoyenne ? »](#), Marie-Catherine Bernard (Palabreo), Valentine Montesse (AMIF), 2021

Agroforesterie, agropastoralisme

- Thomas Alban, Aleksandra Barczak, Nadine Zakhia-Rozis, « [Durabilité des systèmes pour la sécurité alimentaire: Combiner les approches locales et globales.](#) », *Quae*, 2024
- Dounias Edmond, « [L'agroforesterie traditionnelle au secours de la faune forestière menacée](#)», Horizon IRD, 1994

Site du projet

- [Just-Scapes en vallée de l'Arac : objectifs, principales étapes et résultats](#)



COMITE FRANÇAIS POUR
LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

17 rue de Châteaudun.....Tél.: 33 (0) 1 44 83 88 50.....
F-75009 Paris

@ : info@cfsi.asso.fr.....
www.cfsi.asso.fr

